Non, Jérémy Cohen n'est pas mort "bêtement" écrasé par un tramway : la preuve grâce à une video

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 5 avril 2022





J'ai déjà attiré l'attention sur cette mort d'un jeune juif handicapé, Jérémy Cohen.

https://resistancerepublicaine.com/2022/04/03/en-fevrier-un-je
une-juif-tue-par-le-tram-a-bobiqny-pas-un-simple-accident/

Mort le 16 février...

Le 17 février Le Parisien titrait :

Bobigny : un piéton décède après avoir été heurté par un tramway

Il était précisé : « Une enquête a été ouverte pour homicide involontaire par le commissariat de Bobigny. »

L'affaire semblait s'orienter vers un accident de la circulation… Les caméras diverses semblaient floues… Enfin on ne sait trop si la volonté de faire la lumière était présente!

<u>J'ai repris la Tribune juive en titre et donne la majeure partie de ce ler article ci-dessous.</u>

4 avril 2022.

.../...

Le piéton s'appelait Jérémie Cohen. Étaient mentionnés la ville, Bobigny, la station, le lieu précis donc.

Aujourd'hui seulement, remontent des informations qui viennent nous rappeler de sombres souvenirs.

Jérémy portait une kippa.

Jérémy a été agressé par une bande que l'on voit sur une vidéo.

https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2022/04/
jeremycohen.mp4

(Vidéo réduite en durée, agrandie et recadrée)

Regardez-le : il est tabassé. Il tombe. Il se relève, court, et dans sa fuite est écrasé par un tramway.

Transporté à l'hôpital en état d'urgence absolue, il meurt.

Vidéo : Obtenue grâce aux efforts de ses frères qui se sont lancés en quête de témoignages en distribuant des flyers dans les boites aux lettres et en lançant des appels à témoins.

Où est le Rapport de Police

A présent nous voulons voir le Rapport de police. Mentionne-t-il l'agression, laquelle a causé la fuite du jeune homme ?

Pourquoi ce silence qui vient nous rappeler celui qui suivit l'assassinat de Sarah Halimi, lequel eut le mauvais goût de s'être situé, lui aussi, à quelques jours d'une élection présidentielle ?

.../ . . .

Etonnamment, *CNews* parle , aujourd'hui, 12h 40, de ... Jérémy Cohen. Et qu'on ne vienne pas nous dire "récupération" * : Non. Cette agression émerge, et le silence qui l'a accompagnée.

PS: L'honnêteté m'impose de dire que j'ai dû écouter et réécouter, visionner et re-visionner, avant de me décider à faire écho à ce qui n'est pas juste un fait divers. Jérémy serait vivant s'il n'avait pas été agressé. Et ladite agression n'aurait pas eu lieu si le jeune homme ne portait pas de kippa.

Sarah Cattan avec Collectif de Vigilants

* : J'ose dire, heureusement, que la récupération existe souvent quand d'autres font tout pour enterrer les affaires, sauf quand cela les arrangent (pour rappel la profanation du cimetière juif de Carpentras, tout le gotha politique s'y était déplacé !).

On a vu le déchaînement des média, des politiques quand Zemmour est allé commémorer l'attentat du Bataclan !

Si on attend des bien-pensants, des progressistes, qu'ils traitent de ces sujets… tout cela continuera, tout cela s'amplifiera.

Désormais je suis COMPLOTISTE ... et je ne me soigne pas ! Mais à qui la faute ?

Suite : 2ème article de la Tribune juive.

Affaire Jérémy Cohen. "Communiqué du Procureur" et déclaration de la police

4avril 2022.

Les Juifs de France auraient tous aimé que tout cela ne soit qu'une histoire montée en épingle comme parfois disent ceux qui les accusent de voir ... de l'antisémitisme partout.

Ils frémissent à cette seule idée: Et Si la famille de Jérémy s'était tue. Et Si nos lanceurs d'alerte n'avaient pas veillé. Et Si Radio Shalom n'avait pas embrayé. Et Si TJ n'avait pas publié.

Aujourd'hui, le 4 avril, Un Communiqué du Procureur vient tenter de calmer les esprits amers :



Tribunal judiciaire de Bobigny Procureur de la République de Bobigny

Bolbigny, le 04 avril 2022

COMMUNIQUÉ DU PROCUREUR

A la suite du décès d'un jeune homme renversé par un tramway à Bobigny le 17 février 2022, une enquête était ouverte au commissariat de Bobigny, dans un premier temps pour homicide involontaire.

Rapidement, les éléments recueillis permettaient de comprendre que, quelques instants avant. l'accident, la victime avait subi des violences. Une seconde enquête était ouverte pour violences volontaires en réunion.

Les deux enquêtes étaient menées parallèlement. L'hypothèse que la victime ait traversé les voies du tramway pour échapper à ses agresseurs était naturellement prise en compte.

À la suite de différents contacts et d'un rendez-vous avec les avocats de la l'amille de la victime, de plusieurs comptes rendus d'enquête et d'échanges avec les enquêteurs, il était décidé pour mettre tous les moyens utiles au service de la manifestation de la vérité :

- de regrouper les deux procédures dans un seul dossier judiciaire,
- d'ouvrir le 29 mars 2022 une information judiciaire visant la qualification la plus haute envisageable à ce stade des investigations : violences volontaires en réunion ayant entraîné la mort sans intention de la donnes.

L'enquête se poursuit désonnais sous l'autorité d'un juge d'instruction et sur commissionrogatoire confiée au service départemental de police judiciaire de Seine-Saint-Denis.

Éric MATHAIS

Un porte-parole de la police, intègre , déclare que les policiers n'avaient pas eu connaissance de la vidéo "choquante"

← Tweet



Matthieu Volet Ormonet officiel - 12 m La vidéo chaquante de Elereny Cohen n'était pos commus des l'policiers lers du chame.

Les enquêteurs du commissariet de #Bobigny ont travaillé d'arrache-pled sur cette affaire.

La HPolicie judiciaire 93 va continuer l'enquête, pour faire toute la lumière. Je pense à sa fareille J.J.E.





Sacha Orpechowski

Tweeter votre reparate









Pour info : Matthieu Valet, porte parole du Syndicat indépendant des commissaires de police (SICP).

Nos Associations proposent à la famille de se joindre à la procédure, "si" elle le souhaite ! Merci à Charles Baccouche et ses amis

Mettra-t-on un temps indécent à qualifier l'agression de judéophobe… Nous verrons*.

* : Nous nous associons à cette attente !

Reste, lancinant, ce qui s'avère: les Juifs de France, en cas d'agression judéophobe, doivent agir seuls, sans attendre davantage, et exiger que fasse son boulot: leurs autoproclamés "représentants", les media, "tous", la Justice, nos dirigeants, tous ces coquins et ces faquins qui à force d'avoir placé les petits services rendus avant l'exercice de leur conscience ont perdu le sens de la hiérarchie et celui de la morale.

Sarah Cattan et Collectif de Vigilants

Imaginons ce qui se passerait dans une affaire similaire concernant un salaf en kami, ou encore une femme voilée!